

L'art de la fugue

Fonds de dotation journal officiel du 12 avril 2014

37 bis rue de Wissous

91 320 Wissous

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Bruno MALIVOIRE
27 rue des laitières
94 300 VINCENNES

L'art de la fugue

Fonds de dotation journal officiel du 12 avril 2014

37 bis rue de Wissous
91 320 Wissous

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres du Conseil d'Administration

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre réunion du 16 juillet 2014, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation L'art de la fugue relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'application et le respect des règles comptables spécifiques aux fonds de dotation prévues par l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2009-01 adopté le 5 février 2009 et modifié par l'ordonnance 2014-86 du 30 janvier 2014 ;
- Le traitement comptable appliqué aux fonds reçus par le fonds de dotation et dédiés à des engagements de projets identifiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes
Le 11 juin 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke intersecting it near the right end, and a small loop above the vertical stroke.

Bruno Malivoire

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Bilan

Fonds de dotation L'art de la fugue - Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (document généré le 11/03/2018)

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations corporelles				
210000 - Immeubles, matériel informatique, mobilier	141 570,00		141 570,00	141 570,00
Immobilisations mises en concession				
229000 - Droits des propriétaires	111 000,00		111 000,00	86 000,00
Autres immobilisations financières				
270000 - Participations financières	15,00		15,00	15,00
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de produits				
355000 - Produits finis	4 300,00		4 300,00	
TIERS				
Fournisseurs et comptes rattachés				
401000 - Fournisseurs				
Débiteurs divers et créditeurs divers				
468700 - Produits à recevoir	4 430,00		4 430,00	1 900,00
Comptes de régularisation				
486000 - Charges constatées d'avance	39,44		39,44	78,87
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banque - CC Eurocompte Asso Tranquillité n° 00020522201	3 781,88		3 781,88	21 760,47
512002 - Banque - Livret Partenaire Association n° 00020522203	15 674,88		15 674,88	9 966,37
Caisse				
531001 - Caisse - CC Eurocompte Asso Tranquillité n° 00020522201				
TOTAL ACTIF	280 811,20	0,00	280 811,20	261 290,71

GC

Passif

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
CAPITAUX		
Capital et réserves		
102200 - Fonds statutaire (à éclater en fonction des statuts)	3 000,00	3 000,00
103000 - Fonds associatif avec droit de reprise	111 000,00	86 000,00
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	125 643,64	125 643,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Résultat de l'exercice (excédent)	40 534,71	
Emprunts et dettes assimilées		
164000 - Emprunts auprès des établissements de crédit	57,85	40 947,07
TIERS		
Débiteurs divers et créditeurs divers		
468600 - Charges à payer	575,00	5 700,00
TOTAL PASSIF	280 811,20	261 290,71

Compte de Résultat

Fonds de dotation L'art de la fugue - Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (document généré le 11/03/2018)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
701000 - Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)	3 000,00	
706000 - Prestations de services	4 160,00	2 100,00
708001 - Location d'instruments de musique	10 150,00	7 170,00
708002 - Autres produits d'activités annexes	7 760,00	9 097,00
713500 - Variation des stocks de produits	4 300,00	
750001 - Dons manuels affectés	20 440,00	31 758,00
Total	49 810,00	50 125,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
604000 - Achats d'études et prestations de services	-815,00	
604001 - Achats d'études et prestations de services		-5 000,00
606300 - Petit matériel	-21,90	
606800 - Autres matières et fournitures		-13,64
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-29,84	-29,84
613002 - Locations mobilières	-177,80	-177,80
614000 - Charges locatives	-425,00	-550,00
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-1 506,46	-1 532,23
618000 - Divers		-150,00
622600 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	-1 620,00	-1 620,00
623001 - Annonces	-50,00	-50,00
623003 - Catalogues et imprimés	-1 316,60	-643,72
625001 - Voyages et déplacements	-2 659,30	-1 517,00
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-80,30	-129,48
627000 - Services bancaires et assimilés	-241,52	-240,78
645000 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance		-0,47
650002 - 651 Redevances pour concessions, brevets, licences	-57,48	-57,01
Total	-9 001,20	-11 711,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 808,80	38 413,03
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	47,77	107,80
Total	47,77	107,80
CHARGES FINANCIERES		
661000 - Charges d'intérêts	-321,86	-1 243,66
Total	-321,86	-1 243,66
RESULTAT FINANCIER	-274,09	-1 135,86

CC

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	40 534,71	37 277,17

cfus

Fonds de dotation L'art de la fugue
Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois - Exercice 2017

EMPLOIS	Emplois de 2017 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017 (4)
1 - MISSIONS SOCIALES*			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
1.1. Réalisées en France	7 653,06	7 653,06	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	20 440,00	9 323,06
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés		
			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7 760,00	
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	17 357,77	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 670,00	1 670,00	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	9 323,06		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	45 557,77	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	36 234,71		IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
V - TOTAL GENERAL	45 557,77		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		19 777,95	VI - TOTAL GENERAL	45 557,77	
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		29 101,01	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		29 101,01
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		16 456,76
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

* ou dépenses opérationnelles

= solde bancaire

19 456,76

60



Fonds de dotation L'art de la fugue
Annexe aux comptes annuels – Exercice 2017

1. – Présentation du fonds de dotation

1.1. – Identité, organisation

Le fonds de dotation L'art de la fugue, régi par l'article 140 de la loi 2008-776 du 4 août 2008, a été créé le 12 avril 2014.

Il a pour objet l'acquisition d'un orgue baroque espagnol du XVIIIème siècle, son installation à l'église St Eloi de Fresnes ainsi que de faire entendre cet instrument au public le plus large et de contribuer ainsi au rayonnement culturel de la ville de Fresnes.

1.2. – Faits caractéristiques de l'exercice

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 280 811,20 euros.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 40 534,71 euros.

1.3. – Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. – Règles et méthodes comptables

2.1. – Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. – Référentiels comptables

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

Le fonds de dotation s'est également conformé aux prescriptions du règlement n° 2009-01 du CRC du 3 décembre 2009 pour l'établissement de ses comptes. Cet avis, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010, est relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

2.3. – Dérogations aux principes comptables généraux

Aucun changement de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.4. – Durée et période de l'exercice comptable

L'exercice social est le troisième exercice du fonds de dotation et a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

3. – Notes sur le bilan actif

3.1. – Les immobilisations incorporelles et corporelles

Il n'est pas pratiqué d'amortissement compte-tenu de la non-dépréciation économique et financière de l'orgue – qui est un instrument historique – et des instruments anciens.

3.2. – Les immobilisations financières

Il s'agit de la souscription d'une part sociale au Crédit Mutuel, comptabilisée pour sa valeur brute.

3.3 – Les créances

Néant

3.4. – Les valeurs mobilières de placement (VMP)

Néant

4. – Notes sur le bilan passif

4.1. – Les fonds associatifs

Ils sont composés de :

- La dotation initiale (3 000 euros) ;
- Les fonds associatifs avec droit de reprise (111 000 euros) constitués de la valeur des instruments de musique mis à disposition du fonds ;
- Le résultat antérieur affecté en report à nouveau conformément à la décision du conseil d'administration (125 643,64 euros) ;
- Le résultat de l'exercice (40 534,71 euros).

4.2. – Les subventions d'investissement

Néant

4.3. – Les provisions pour risques et charges

Néant

4.4. – Les provisions réglementées

Néant

4.5. – Les fonds dédiés

Néant

4.6. – Les dettes

Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

5. – Notes sur le résultat

5.1. – Reconnaissance des produits

Les subventions d'exploitation

Néant

Les dons et libéralités

Ils correspondent au versement par des personnes physiques ou morales de dons résultant de l'appel à la générosité du public.

6. – Autres informations

6.1. – Le droit individuel à la formation (DIF)

Néant

6.2. – Engagements en matière de pensions et d'indemnités de départ à la retraite du personnel

Néant

6.3. – Les contributions volontaires

Néant

6.4 – La rémunération du commissaire aux comptes

Les comptes annuels sont certifiés par Monsieur Bruno Malivoire, commissaire aux comptes.

6.5. – La rémunération des dirigeants

Le président et les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Le fonds de dotation n'emploie pas de salariés.

6.7. – Les engagements du fonds de dotation

Néant

6.8. – Les informations sectorielles - Néant

7 – Tableaux

7.1. – Immobilisations

	Valeur début N	(+ augmentation		(-) diminution		Valeur fin N	Réévaluations valeur d'origine
		Réévaluation	Acquisition	Par cession	Par virement		
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	141 570,00		0,00			141 570,00	
Immobilisations financières	15,00		0,00			15,00	
Total	141 585,00		0,00			141 585,00	

7.2. – Amortissements

	Valeur début N	(+) dotations	(-) diminutions sorties/reprises	Valeur fin N
Immo. incorporelles				
Immo. corporelles				
Immo. financières				
Total				NEANT

	Ventilation dotation aux amortissements de l'exercice			Provisions et amortissement dérogatoires	
	Amortissement linéaire	Amortissement dégressif	Amortissement exceptionnel	Dotations	Reprises
Immo. incorpo.					
Immo. corporelles					
Total					NEANT

	Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir sur plusieurs exercices			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de rembours. des obligations				NEANT

60

7.3. – Informations en matière de crédit-bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	total à payer	
Total						NEANT

Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Total				NEANT

7.4. – Provisions pour risques et charges

Nature	Début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Fin exercice
Total					NEANT
Dont dotations et reprises	Exploitation Financier Exception				

7.5.- Tableaux des engagements

Catégories d'engagement	Montant en K€	Commentaires
Engagements donnés : - effets remis à l'escompte non échus - garanties données (dont filiales, participations, entreprises liées) - engagements financiers divers - subventions reçues à reverser : subventions d'investissement non amortissables reçues des autorités de tarification - commandes à des fournisseurs d'immo. et autres engag. d'achat - crédit-bail immobilier - crédit-bail mobilier - achats et ventes de devises à terme non couverts		
Total		NEANT
Engagements reçus : - créances assorties de garanties : legs acceptés par le CA en attente de réalisation - abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune - chèques de caution		
Total		NEANT

7.6. – Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Montant en K€	Commentaires
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57,85	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575,00	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	632,85	

7.7. – Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	NEANT

7.8. – Subventions d'investissement

	Total fin N-1	Augmentations	Quote-part virée au résultat	Transferts	Total fin N
Subvention d'investissement amortissable					NEANT

7.9 – Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentation Dotations de l'exercice	Diminution Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations				
Total général				
Dot et reprises exploitation				
Dot et reprises financières				
Dot et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				NEANT

6←

7.10 – Etat des créances

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés			
Créances fiscales et sociales			
Autres créances			
Total			
Montant des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des prêts remboursés au cours de l'exercice			NEANT

7.11 – Etat des dettes

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575,00	575,00	
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			
Total	575,00	575,00	
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	0,00		
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	40 889,22	40 889,22	

7.12 – Variation des fonds propres associatifs

Fonds associatifs	Solde initial A	Augmentations B	Diminutions C	Solde final D = A+B-C
<u>Fonds associatifs</u>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 000,00			3 000,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	125 643,64			125 643,64
Résultat de l'exercice		40 534,71		40 534,71
<u>Autres fonds associatifs</u>				
Fonds associatifs avec droit de reprise :				
- apports				
- legs et donations				
- résultat(s)/contrôle de tiers financeur				
Ecart de réévaluation				
Subv d'invest sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)	86 000,00	25 000,00		111 000,00
Total	214 643,64	65 534,71		280 178,35

7.13 – Affectations de l'excédent disponible définitivement acquis

Origines :		
- excédent comptable définitivement acquis		40 534,71
- report à nouveau antérieur		125 643,64
- prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif		
Affectations :		
- report à nouveau	166 178,35	
- réserves (dont celles pour le projet associatif)		
- fonds associatif sans droit de reprise		

7.14 – Tableau de suivi des fonds dédiés (subventions de fonctionnement affectées)

Dettes	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Fonds dédiés sur subventions					
Fonds dédiés sur dons et legs					
Total					NEANT

7.15 – Tableau de suivi des fonds dédiés (ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés)

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Ressources					
Dons manuels					
Legs et donations					
Total					NEANT

GC

7.16 – Tableau de suivi des legs et donations

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en début d'exercice (475)	Solde des legs et donations en fin d'exercice
Total				NEANT

7.17 – Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				
	A nouveau (stock initial) A	Utilisés B	Sorties vendues C	Stockées D	Solde (stock final) E=A-B-C+D
Total					NEANT

7.18 – Tableau de suivi des dotations (pour les fondations et les fonds de dotation)

Détail par type de dotation	Solde au 1/1/N A	Augmentations B	Diminutions C	Solde au 31/12/N D=A+B+C
Total				NEANT

7.19 – Tableau du portefeuille de TIAP, valeur estimative du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (pour les fondations et les fonds de dotation)

Exercice Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fraction du portefeuille évaluée : - au coût de revient - au cours de bourse - d'après la situation nette - d'après la situation nette ré estimée - d'après une valeur de rendement ou de rentabilité - d'après d'autres méthodes (à préciser)						
Valeur estimative du portefeuille						NEANT

GC

7.20 – Variation de la valeur du portefeuille de TIAP (pour les fondations et les fonds de dotation)

Exercice	Valeur nette comptable	Valeur estimative
Mouvements de l'exercice		
Montants à l'ouverture de l'exercice		
Acquisitions de l'exercice		
Cessions de l'exercice (en prix de vente)		
Plus-values sur cessions de titres :		
- détenus en début d'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la dépréciation du portefeuille		
Autres variations de plus-values latentes :		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		
Autres mouvements comptables (à préciser)		
Montant à la clôture de l'exercice		NEANT

7.21. – Evènements relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles l'association à un lien de participation ou une influence notable
Immobilisations financières		
Créances		
Dettes		NEANT

7.22. – Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice
				NEANT

7.23. – Charges constatées d'avance

Libellés	
Abonnement domaine et hébergement site pour 3 ans (mars 2016 – mars 2019)	39,44
Total	39,44

6c

7.24 – Produits constatés d'avance

Libellés	
Total	NEANT

7.25 – Charges à payer

Libellés	
Fournisseurs – factures non parvenues	575,00
Total	575,00

7.26 – Produits à recevoir

Libellés	
Débiteurs divers – produits à recevoir	4 430,00
Total	4 430,00

7.27 – Charges exceptionnelles

Libellés	
Total	NEANT

7.28 – Produits exceptionnels

Libellés	
Total	NEANT

7.29 – Tableau d'évolution des effectifs

Libellés	N-1	N
Cadres, Non cadres, ...		
Total		NEANT

7.30 – Emprunt auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2017, l'engagement s'élève à la somme de	57,97
Se décomposant comme suit :	
- capital restant dû	57,85
- intérêts restant dus	0,12

6c